

# Flux migratoires, politiques de développement et politiques d'immigration

[Jacques Barou](#)

## Argument

Le XXI<sup>e</sup> siècle sera sans doute le siècle des migrants. Il y a un peu plus d'un quart de siècle, l'ensemble des populations déplacées à travers le monde représentait un total de 70 millions. Aujourd'hui, selon les chiffres de l'O.N.U, il dépasse les 200 millions. Les images de l'actualité récente témoignent du maintien des pressions aux frontières de l'Union européenne et du rôle de pays de rétention que finissent par jouer dans ce contexte les pays frontaliers de l'espace Schengen. Les pays du Maghreb se transforment malgré eux en terres d'accueil pour des populations subsahariennes désireuses d'entrer en Europe, populations qui, bien que rejetées dans ces pays là commencent à s'insérer dans certains fragments du marché du travail. Le même phénomène s'est produit à l'est de l'Europe il y a quelques années et se poursuit aujourd'hui. Avant leur entrée dans l'Union, plusieurs pays d'Europe centrale et orientale ont accepté de « récupérer » des étrangers expulsés de l'espace Schengen qui étaient auparavant passés par leur territoire. De ce fait, la République tchèque, la Hongrie et la Pologne sont devenues des pays d'immigration avant même leur entrée dans l'Union et cette situation ne va que se renforcer dans l'avenir. La Roumanie et la Bulgarie sont entrain de vivre une transformation semblable.

Afin d'analyser les diverses implications de ce phénomène nous développerons des investigations dans deux directions principales.

Tout d'abord, on peut émettre l'hypothèse que les flux de départ continus depuis certaines zones, en outre depuis l'Afrique sub-saharienne, traduisent un échec des politiques de développement. Ceux et celles qui quittent aujourd'hui leur pays n'ont pas le même profil que dans les années 1960 où les offres d'emploi non qualifiés dans les pays occidentaux attiraient une main d'œuvre principalement composée de paysans illettrés. Les candidats au départ aujourd'hui ont un niveau d'instruction nettement plus élevé et ne sont pas dépourvus de ressources économiques. S'ils choisissent de consacrer les diverses ressources qui sont les leurs sur le plan culturel, social et intellectuel à l'organisation et au financement de leur départ vers l'Europe, c'est qu'ils représentent une catégorie de population qui ne parvient pas à trouver sa place dans son pays. Les politiques de développement qui se sont pourtant intensifiées à tous niveaux au cours des dernières décennies et qui voient intervenir des acteurs de plus en plus variés et pas nécessairement coordonnés : O.N.G, grandes organisations internationales, états des pays développés, Union européenne, collectivités locales etc... n'ont pas pris en compte les attentes de certaines catégories de population, en particulier les urbains, jeunes et relativement qualifiés. Ceux-ci ne trouvent pas sur place des secteurs dans lesquels ils pourraient s'investir de façon profitable.

Les acteurs des politiques de l'aide et du développement ont-ils conscience des lacunes et des inadaptations qui caractérisent la situation actuelle ? Quels sont les moyens d'action susceptibles d'avoir un impact sur la fixation dans les zones d'origine des nouvelles catégories de candidats à l'émigration ? Quelles sont les marges de manœuvre des acteurs de ces politiques face à des situations locales complexes et marquées surtout par l'affaiblissement de l'Etat et la rareté des instances susceptibles de constituer des partenaires crédibles. Lors de sa réunion en 1999 à Tempere, le Conseil européen a inscrit comme premier principe d'une politique communautaire en matière d'immigration l'appui au développement des pays de départ. Comment un tel principe s'est-il traduit au niveau de l'action politique, s'il est demeuré absent des politiques communautaires, quels en sont les raisons ?

Le second volet de ce travail s'attachera à analyser l'évolution des politiques d'immigration de la part des pays récepteurs. Ces pays sont engagés dans des tentatives d'harmonisation de leurs politiques, dans un cadre communautaire pour l'Europe, dans un cadre de partenariat pour les Etats-Unis et le Canada regroupés avec le Mexique dans cette structure beaucoup plus souple qu'est l'ALENA. En même temps, ces pays ont des besoins différents en matière d'immigration et des traditions différentes par rapport à l'accueil et à l'intégration des résidents étrangers installés sur leur sol. Le pays du sud de l'Europe font

depuis quelques années appel de façon importante à une immigration de main d'œuvre pour palier les fortes insuffisances de travailleurs nationaux dans des secteurs comme l'agriculture, l'industrie ou le bâtiment. L'Allemagne et le Royaume-Uni s'efforcent de s'orienter comme le Canada en direction d'une immigration « choisie » en fonction des besoins précis du marché du travail, en particulier dans les secteurs à fort niveau de qualification. La France hésite à ouvrir ses frontières malgré un nombre élevé d'offres d'emplois non satisfaites dans certains secteurs comme l'hôtellerie et les services et ceci en raison du poids important du chômage touchant des catégories jeunes et faiblement qualifiées parmi lesquelles on trouve un nombre important de descendants d'immigrés.

En ce qui concerne le devenir des immigrés installés de façon durable ou définitive dans les pays d'accueil, les politiques sont encore plus différentes mais elles doivent depuis quelques années faire, au delà de ces différences, le constat d'échecs communs. Ceux-ci se traduisent par la multiplication de conflits interethniques et par l'émergence de générations issues de l'immigration qui donnent la priorité à la solidarité avec ceux qui dans le monde extérieur partagent les mêmes identités culturelles, idéologiques et religieuses sur la solidarité aux pays dans lesquels ils sont nés et ont été socialisés.

Enfin le regard des immigrés sur les sociétés d'accueil a changé. Ils s'y sentent d'autant moins attachés que l'évolution de l'activité économique qui multiplie les emplois précaires et de courte durée implique pour eux une plus grande mobilité d'un pays à l'autre.